

## **Traiter l'incidence négative du processus d'approbation réglementaire sur le développement économique régional**

Alors que le Canada tente de se positionner en tant que Porte de l'Asie-Pacifique et d'attirer de nouveaux investissements, il est confronté à un déficit d'investissement en infrastructure résultant d'un sous-investissement de longue date par tous les paliers de gouvernement. Notre infrastructure requiert des investissements et des aménagements majeurs pour soutenir le commerce et la croissance économique.

Certaines compétences ont réussi à réunir tous les paliers de gouvernement dans le cadre de grands projets d'infrastructure, particulièrement grâce au programme de relance fédéral, mais cette réussite ne règle pas la préoccupation principale du milieu des affaires, à savoir la lenteur et l'imprévisibilité induite du processus d'approbation réglementaire au niveau fédéral.

Le processus fédéral d'approbation réglementaire permet de traiter un vaste éventail de questions environnementales, socioéconomiques, communautaires et de questions relatives à la santé et à la sécurité et aux premières nations et veille à ce que les enjeux et préoccupations de toutes les parties intéressées soient pris en compte, mais il ne fournit pas ce que le milieu des affaires considère comme essentiel : une certitude et des décisions opportunes.

Avant d'investir d'importantes sommes dans l'aménagement des infrastructures, les investisseurs doivent connaître avec certitude les coûts associés au projet et le délai d'achèvement du projet.

Une planification exhaustive est nécessaire à cette fin. Le processus d'approbation réglementaire est un élément essentiel de tout processus d'aménagement d'infrastructures. Or, dans le cas des instances fédérales, provinciales et territoriales, il arrive trop souvent qu'il prenne du retard par rapport au calendrier original, si celui-ci existe. Il s'ensuit un retard pour l'ensemble du processus d'aménagement d'infrastructures.

### **Recommandations**

Que le gouvernement fédéral veille à ce que les ressources, si les conditions financières le permettent, soient octroyées pour que le processus d'approbation réglementaire puisse procéder rapidement.